

Document d'information

Premiers domaines d'intervention propices à un environnement durable

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Environnement ont identifié trois premiers domaines d'intervention aux termes de la Déclaration d'engagement pour un environnement durable au Canada.

Science, technologie et recherche

Dans le but d'établir des liens plus étroits entre la science et le processus d'élaboration des politiques, les gouvernements travailleront en fonction d'un ensemble commun d'objectifs scientifiques. Cela exigera l'établissement de priorités scientifiques et de priorités de recherche clairement définies qui rejoignent les intérêts de l'ensemble des gouvernements, une meilleure collaboration avec les autres réseaux d'intervenants à vocation scientifique ainsi qu'une meilleure adéquation entre, d'une part, la recherche et le développement technique et, d'autre part, les priorités des gouvernements.

Parmi les résultats possibles, mentionnons un programme de recherche et de partage d'information coordonné à l'échelle pancanadienne ainsi qu'une communication et une collaboration améliorées entre les scientifiques, les décideurs, les intervenants et le public.

Le partenariat FORREX (Forest Research Extension Partnership) illustre bien les bénéfices de ce genre de collaboration et montre que les gens peuvent être en mesure de prendre de meilleures décisions grâce au partage des connaissances. Fondé en 1998, cet organisme à but non lucratif a pour mission d'aider les gens à trouver des solutions basées sur des considérations scientifiques et sur le savoir à des problèmes complexes de gestion des forêts.

Surveillance, modélisation et gestion de l'information

L'établissement d'indicateurs environnementaux clés (repères) et la mise au point d'outils de modélisation qui faciliteront les prises de décisions sont essentiels à l'évaluation de l'état de l'environnement et à la production de rapports sur l'état de l'environnement. Une surveillance efficace des paramètres environnementaux est indispensable pour recueillir les données nécessaires à l'évaluation des progrès accomplis par rapport à ces indicateurs et à ces modèles. Enfin, les données environnementales recueillies devraient être soumises à des normes communes, et l'information obtenue devrait être communiquée aux fins d'une multitude d'applications potentielles.

Parmi les résultats possibles, mentionnons l'établissement 1) d'indicateurs nationaux de la qualité de l'environnement et de la durabilité couvrant la biodiversité, l'air, la terre et l'eau; 2) de modèles prédictifs et adaptatifs dans le but d'établir des priorités à long terme et de permettre des prises de décisions éclairées; 3) d'ensembles communs de normes visant les données environnementales et leur gestion, adaptées aux conditions locales au besoin. Au nombre des autres résultats possibles, citons la création d'un système normalisé d'indicateurs de progrès vers un environnement durable, l'amélioration de la surveillance et du partage de l'information entre les gouvernements et la diffusion de l'information par les gouvernements à leurs citoyens respectifs. Le Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique (RNSPA) donne un bon exemple des bénéfices que l'on peut retirer d'une collaboration entre les gouvernements. Le RNSPA est un programme mixte des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux visant à surveiller et à évaluer la qualité de l'air ambiant dans les centres urbains du Canada. En vertu de ce programme, les

gouvernements ont créé des bases de données uniformes, grâce au déploiement d'instruments normalisés et à l'adoption de normes et de méthodes harmonisées à l'échelle nationale pour l'utilisation des instruments, le matériel d'étalonnage, les critères régissant le choix de l'emplacement des stations et les programmes d'assurance de la qualité.

Régimes rationalisés de promotion de la conformité et d'application de la loi

Nous vivons aujourd'hui dans un monde en constante évolution, de plus en plus complexe et compétitif, qui requiert une nouvelle méthode de gestion de l'environnement pour rendre compte de l'intégration des facteurs économiques, sanitaires et environnementaux dans l'ensemble des politiques d'intérêt public. En collaborant, les gouvernements seront en mesure de concevoir et de mettre en oeuvre des régimes de promotion de la conformité et de réglementation modernisés, mieux adaptés à la complexité du monde des affaires et de l'environnement, tout en continuant de protéger la santé et le bien-être des Canadiens.

Si les résultats à atteindre doivent être les mêmes pour l'ensemble des gouvernements, les rôles et responsabilités peuvent toutefois être déterminés au cas par cas (selon la question à l'étude et selon la région), en tenant compte des conditions variables et des compétences et responsabilités respectives de chaque gouvernement. Les gouvernements auraient à leur disposition un éventail de mécanismes et chaque gouvernement déciderait du degré d'interaction qu'il souhaite avoir avec les autres gouvernements pour atteindre les résultats communs visés.

Les accords administratifs et d'équivalence portant sur la réglementation des effluents d'eaux usées de l'industrie des pâtes et papiers illustrent bien les bénéfices que l'on peut retirer de la rationalisation réglementaire.

Les effluents d'eaux usées du secteur des pâtes et papiers sont réglementés par le gouvernement fédéral et assujettis à un éventail de lois et règlements provinciaux. Les gouvernements ont uni leurs efforts pour éliminer le double emploi dans ce secteur. À titre d'exemple, le Québec et la Saskatchewan ont conclu des accords administratifs avec le gouvernement fédéral sur les rôles et responsabilités de chacun dans la gestion des exigences réglementaires imposées à l'industrie. L'Alberta a également conclu un accord d'équivalence similaire avec le gouvernement fédéral. Dans les faits, cet accord suspend l'administration des règlements fédéraux désignés en Alberta, ce qui a pour effet d'établir une véritable procédure d'exécution à guichet unique.